

Délibération n°30/01/2025-10

du jeudi 30 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à 17 heures 30, le conseil d'administration, dûment convoqué le 17 janvier 2025, conformément au Code général des collectivités territoriales, s'est réuni à l'école supérieure d'art, sous la vice-présidence de Marc FERAUD.

- Nombre de membres en exercice : 21
- Présents : Kayané BIANCO, Odile BONTHOUX, Françoise COURANJOU, Frédérique DUMICHEL, Marc FERAUD, Fabienne VINCENTI, Pierre VASARELY, Carlos CASTELEIRA, Florian GAITE, Elsa ESPENEL, Dimitri MOUDAR
- Procurations : Bruno CASSETTE (Odile BONTHOUX) Dominique AUGÉY (Elsa ESPENEL), Arlette OLLIVIER (Marc FERAUD), Philippe CHARRIN (Fabienne VINCENTI), Antoine BOLLASINA (Carlos CASTELEIRA)
- Absents : Sophie JOISSAINS, Brigitte DEVESA, Sylvaine DI CARO-ANTONUCCI, Daniel GAGNON, Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE

Monsieur le Vice-Président a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.

Objet : Workshop « Paysages et mobilité » (Projet Entre Serras) : versement de bourses

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle Ecole supérieure d'art d'Aix-en-Provence Félix Ciccolini

Considérant la délibération n°17/11/2022-47 du 17 novembre 2022 relative aux partenariats européens dans le cadre d'un projet Europe Creative intitulé « Entre Serras / Entre les montagnes » pour la période 2023-2025

Dans le cadre du projet Europe Creative, déposé sous le titre « Entre Serras / Entre les montagnes, un réseau d'art contemporain en milieu de montagnes », un workshop intitulé « Paysages et Mobilité », entrant dans le programme pédagogique de l'ESAAix, est organisé du 22 au 31 mars. Ce workshop s'inscrit dans la suite de la semaine thématique « Paysage, agriculture et biodiversité » de décembre 2024.

Ce projet s'inscrit à la fois dans une dimension d'ouverture de la recherche à l'école aux questions de territoires, de préoccupations écologiques et de développement économique et artistique en zones rurales, montagneuses et aux relations que cela implique avec les territoires urbains.

Ce projet a nécessité la mise en place de partenariats entre trois pays européens au minimum. En tant que partenaire de ce projet, l'ESAAIX collabore avec l'Institut Politecnico de Lisbonne (Portugal), porteur du projet ; Associação Geopark Estrela (Portugal) ; ADXTUR/Schists villages (Portugal) ; la Município de Castelo Branco (Portugal) ; l'Ayuntamiento Malpartida Cáceres (Espagne) ; Consorcio Museo Vostell Malpartida (Espagne) ;



Commune de Digne-les-Bains /Ambulo (Musée Gassendi, Cairn centre d'art, Maison Alexandra david-Neel) (France).

Le workshop se déroulera entre le Musée Vostell, le Centro de Vias Pecuarías à Malpartida, l'Espacio BelleArtes et la Casa Museo Guayasamín à Cáceres, du 22 au 31 mars 2025.

Pendant ce voyage, les participants au workshop suivront les traces de Wolf Vostell un des acteurs majeurs du mouvement Fluxus. Vostell est tombé amoureux de Malpartida, un village proche de Cáceres. En 1976 il y crée un atelier qui deviendra le Musée Vostell Malpartida de Cáceres (MVM) où est présentée une collection d'œuvres importantes d'artistes du mouvement Fluxus.

Le workshop consiste à réfléchir aux notions d'espace et de temps, de paysage en mobilité. Il débouche sur la production d'une exposition collective à laquelle les 6 étudiants de l'ESAAIX, 4 étudiants de l'Institut Polytechnique de Lisbonne et 4 étudiants de l'École d'Art de Cáceres participent avec les artistes résidents du Projet Entre Serras - Creative Europe (2023 à 2025).

Les étudiants seront accompagnés des enseignants de l'ESAAix Catherine Melin, Abraham Poincheval, Carlos Casteleira et Dosung Kim (contrat post-diplôme art et enseignement), ainsi que Lourdes Germain (École d'Art de Cáceres) et João Abreu de l'Institut Polytechnique de Lisbonne. Un catalogue de l'exposition est prévu.

Les étudiants de l'ESAAix participant à ce workshop sont :

JUDE	Zoé
QUECAN GUTIERREZ	Olivier
TAPA WAFO	Donatien
ROF SANCHEZ	Lio
CASCIO	Amaya
DEL VESCO	Léa

Chacun de ces étudiants bénéficiera d'une bourse destinée à participer à leurs frais de séjour d'un montant de 50€.

Ces bourses seront attribuées par arrêté de la Directrice.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président, le conseil d'administration, à l'unanimité,

- AUTORISE le versement d'une bourse de 50 euros à Zoé JUDE, par arrêté de la directrice
- AUTORISE le versement d'une bourse de 50 euros à Olivier QUECAN GUTIERREZ, par arrêté de la directrice
- AUTORISE le versement d'une bourse de 50 euros à Donatien TAPA WAFO, par arrêté de la directrice

57 rue Émile Tavan
Aix-en-Provence
04 65 40 05 00
contact@ecole-art-aix.fr
esaaix.fr



- AUTORISE le versement d'une bourse de 50 euros à Lio ROF SANCHEZ, par arrêté de la directrice
- AUTORISE le versement d'une bourse de 50 euros à Amaya CASCIO, par arrêté de la directrice
- AUTORISE le versement d'une bourse de 50 euros à Léa DEL VESCO, par arrêté de la directrice
- AUTORISE le déplacement et la prise en charge des frais de mission de Catherine Melin, Abraham Poincheval, Carlos Casteleira et Dosung Kim à Malpartida et à Cáceres
- DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget, aux comptes 6251 – Voyages, déplacements et frais de mission et 65131 - Versement d'une bourse à un habitant pour financer des études ou la réalisation d'un projet

Fait à Aix en Provence, le 30 janvier 2025.

La Présidente du conseil d'administration,

Dominique AUGÉY